

Informations Générales

Madame, Monsieur,

Vous recevez, ce jour, le dossier de l'école pour la rentrée scolaire de 2016. Vous y trouverez les informations concernant votre enfant, ainsi que les documents établissant un lien efficace et sécurisant entre l'école et la famille. Nous vous serions reconnaissants de rapporter au secrétariat, de préférence avant le 14 juillet 2016, les fiches suivantes vérifiées et complétées :

- ✿ Fiche de renseignements
- ✿ Fiche sanitaire de liaison
- ✿ Fiche de modalités de sortie
- ✿ Certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école.

Merci.

Stéphane BOUYER

Portes Ouvertes le mercredi 31 août 2016

de 10h30 à 12h00

Ce jour-là, vous pourrez prendre connaissance des listes d'élèves de chaque classe. Celles-ci seront affichées aux deux entrées de l'école :

- ✿ rue Hoche : de la Petite Section au CE1
- ✿ 22 Boulevard Victor Hugo : du CE2 au CM2

Il vous sera possible de prendre un premier contact avec l'enseignant(e) de votre enfant et de découvrir sa classe.

Rentrée Le jeudi 1^{er} septembre 2016

à 8H40

Rentrée de tous les élèves (Maternelle et Élémentaire)

JOURS DE CLASSE : lundi, mardi, jeudi et vendredi

HORAIRES DE CLASSE : de la Maternelle au C.M.2

- ✿ MATIN : 8H40 - 12H10
- ✿ APRES-MIDI : 13H45 - 16H30



Conformément aux règles du contrat d'association, **l'accueil surveillé des élèves dans l'école sera assuré 10 minutes avant les cours soit : à partir de 8h30 le matin et 13h35 l'après-midi.**

Pour le bon déroulement de la classe, nous demandons aux enfants et aux parents de veiller à bien respecter les horaires du début des cours (même en maternelle). D'avance nous vous en remercions.

Direction

La Direction de l'Ecole Nazareth-St Joseph est assurée par Monsieur Stéphane BOUYER. Si vous souhaitez le rencontrer, il est préférable de prendre rendez-vous au préalable en téléphonant au secrétariat.

Secrétariat

Le secrétariat est situé rue Hoche (cour des maternelles). Horaires d'ouverture : 8H15 à 12H30 et de 13H30 à 17H00. **La comptable est présente le mardi matin, mercredi toute la journée et le vendredi après-midi.** Fermeture du secrétariat du 15 juillet au 22 août 2016.

Dialogue avec les enseignants

Un cahier de liaison commun à toute l'école facilite la communication école/famille. Consultez-le tous les soirs pour prendre connaissance des informations qui y sont collées ou écrites par l'enseignant (**Merci de signer tous les mots**). Inversement, ce cahier est à votre disposition pour communiquer avec l'enseignant qui contresignera ce mot.

Les enseignants sont à votre disposition pour vous recevoir quand vous le désirez. Ces rencontres sont très importantes (même si tout va bien). Elles permettent de faire le point sur le travail scolaire et sur l'attitude en classe de votre enfant. Il est préférable de prendre rendez-vous quelques jours à l'avance par l'intermédiaire de votre enfant. En outre, une réunion de présentation de la classe aura lieu au cours du premier trimestre de l'année scolaire. Nous souhaitons une étroite collaboration entre parents et enseignants pour la réussite et l'épanouissement de votre enfant.

Structure Pédagogique 2016-2017 (pouvant changer si les effectifs évoluent)

✚ CYCLE 1	PPS-PSA-MSA	M Philippe CORGNE
	PS-MS-GSB	Mme Claudine STEPHAN
	MS-GSD	Mme Marie-Christine LAOUENAN
✚ CYCLE 2	GS-CPC	Mme Christelle BRIAND
	CPB	Mme Sylvie DUFOURD
	CP-CE1A	Mme Isabelle JOUBIER
	CE1B	Mme Annick JANITOR
	CE2A	Mme Laurence PASQUIER
	CE2B	Mme Catherine RINFRAY
✚ CYCLE 3	CM1A	Mme Anne COUFFIN
	CM1C	Mme Marie DROUINEAU
	CM1-CM2B	Mme Angéline REULLIER
	CM2A	Mme Marie-Catherine DOLLE
✚ ENSEIGNEMENT ADAPTE	ULIS-école	Mme Hélène RENAUD
✚ ENSEIGNEMENT SPECIALISE	REGROUPEMENT D'ADAPTATION	Mme Isabelle TANTER-TANGUY

Vêtements & Objets

Nous recommandons aux parents de **bien vouloir marquer les vêtements et objets apportés par les enfants à l'école**. Chaque année, de nombreux vêtements attendent vainement leurs propriétaires.

Scolarité

Les contributions des familles 2016-2017 sont présentées ci-dessous dans leur globalité par enfant et pour une année scolaire. Le tarif des familles résidant hors Châteaubriant inclut, par équité, une compensation pour fournitures scolaires et activités annexes subventionnées par la Mairie de Châteaubriant aux seuls enfants de sa commune.

Nombre d'enfants scolarisés dans les établissements catholiques de Châteaubriant :	Familles résidant ou assujetties à imposition à Châteaubriant :	Familles résidant hors Châteaubriant :
✚ 1 enfant	264 € par enfant et par an	264 € + 111 € par enfant et par an
✚ 2 enfants	252 € par enfant et par an	252 € + 111 € par enfant et par an
✚ 3 enfants et plus	240 € par enfant et par an	240 € + 111 € par enfant et par an

Si certains parents souhaitent participer plus généreusement au fonctionnement de notre école (contribution volontaire), ils peuvent bien évidemment le faire et sont à l'avance remerciés. Si vous rencontrez momentanément des difficultés pour vous acquitter de cette contribution, vous pouvez prendre rendez-vous avec Mr BOUYER pour fixer un échelonnement des paiements sur plusieurs mois.

Participation des parents aux activités de l'école

Comme chaque année, nous aurons besoin de votre concours pour encadrer certaines activités organisées par l'école : éveil à la Foi, catéchèse, bibliothèque, piscine, ateliers de travaux manuels,.... Si vous disposez de temps, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'enseignant(e) de votre enfant. Vous serez les bienvenus.

Activités pédagogiques complémentaires

L'école pourra proposer des activités pédagogiques complémentaires (APC) à certains enfants en accord avec les familles. Ces activités auront lieu hors temps scolaire, les jours d'école, sur une période donnée.

Absences

Toute absence doit être signalée dès la première demi-journée :

- ✚ soit directement par vous-même en prévenant l'enseignant(e) avant le début des cours.
- ✚ soit en téléphonant à l'école (02.40.81.35.35) avant 9h00 le matin.
- ✚ soit par Internet ecolenazareth@wanadoo.fr.



Lors de toute absence, nous vous demandons d'avertir l'enseignant de votre enfant par un mot dans le cahier de liaison que vous signerez et dans lequel vous indiquerez le motif. Un enfant malade ne peut être accueilli à l'école. Le certificat médical n'est obligatoire qu'en cas de maladie contagieuse.

Calendrier des vacances scolaires 2016/2017

Zone B

	DEBUT DES VACANCES	REPRISE DES COURS (le matin)
TOUSSAINT	✚ mercredi 19 octobre 2016	✚ jeudi 3 novembre 2016
NOEL	✚ samedi 17 décembre 2016	✚ mardi 3 janvier 2017
HIVER	✚ samedi 11 février 2017	✚ lundi 27 février 2017
PRINTEMPS	✚ samedi 8 avril 2017	✚ lundi 24 avril 2017
ETE	✚ fin des cours le samedi 8 juillet 2017	

PS : Sauf nécessité absolue, les parents doivent éviter de déranger les enseignants pendant les cours et au moment de l'entrée en classe. D'avance, nous vous remercions de votre compréhension.

Pastorale

En tant qu'école catholique, une invitation à la Foi est proposée aux enfants dans le cadre scolaire à différents niveaux :

- ✚ En maternelle, l'année est ponctuée de temps forts en lien avec le calendrier liturgique (Noël, Pâques).
- ✚ En CP et CE1, un éveil à la Foi est proposé avec « Dieu fait pour nous des merveilles ! ».
- ✚ En CE2, CM1, CM2, une double proposition est faite aux enfants : la catéchèse avec « Nathanaël » ou une culture chrétienne avec « Anne et Léo ».

La première des communions se prépare dans la 2^{ème} année de catéchèse (elle se fait donc généralement en CM1 pour les enfants qui ont débuté leur 1^{ère} année de catéchèse en CE2).

Assurance scolaire

Les prestations de l'assurance scolaire et extrascolaire souscrite par l'école auprès de la Mutuelle St Christophe, pour tous les élèves, sont décrites dans le dépliant joint au dossier. **Nouveauté** : **Rendez-vous dans l'espace parents de la mutuelle www.saint-christophe-assurances.fr pour prendre connaissance des garanties et télécharger l'attestation de votre enfant.**

Services Péri-scolaires

Accueil Péri-scolaire

- lieu Nazareth

accès rue Hoche

L'accueil péri-scolaire est un service de l'école auprès des parents qui travaillent. Matin et soir, il est ouvert à tous les enfants de la Maternelle au CM2. Notre école est un des pôles des accueils péri-scolaires de la Communauté de Communes du Castelbriantais. Le partenariat conclu avec la CAF et qui permet de bénéficier d'un mode de garde à un coût avantageux impose le respect d'une réglementation commune. La facturation est faite sur des ½ heures ou ¼ heures indivisibles. Une grille de tarification est appliquée avec 5 tranches de quotient familial. Merci de bien vouloir nous fournir votre quotient familial

HORAIRES : LE MATIN : De 7H45 à 8H30
 LE SOIR : De 16H30 à 18H30



Animatrices : Nathalie CONEAU & Jessica PUREN Aides aux animatrices : Natacha RATSITOSON & Carlos TRAVESSA. Nous recommandons aux parents de bien vouloir respecter les horaires. Les enfants doivent être accompagnés jusqu'au local d'accueil péri-scolaire.

TARIFS 2016-2017 : Le tarif de l'accueil péri-scolaire est basé sur le quotient familial (à fournir si inférieur à 1251 €), sinon le tarif 5 est appliqué.

Tranches	Barèmes des Quotients Familiaux	Tarifs horaires
 Tranche 1	Inférieur à 400 €	0.82 €
 Tranche 2	Entre 400 € et 650 €	0.94 €
 Tranche 3	Entre 651 € et 950 €	1.06 €
 Tranche 4	Entre 951 € et 1250 €	1.14 €
 Tranche 5	Supérieur à 1251 €	1.26 €

Une facturation du service vous sera adressée en début de mois suivant.

Etude du soir

L'étude du soir est un autre service de l'école. Elle s'adresse aux élèves du C.E.2 au C.M.2. Elle est encadrée par Madame Marie-Annick SEBILEAU, qui assure la surveillance des devoirs du soir des enfants. Les élèves fréquentant l'étude sont autorisés à sortir de la salle à partir de 17 Heures.

HORAIRES : 16H30 - 16H45 → Récréation – Goûter
 16H45 - 18H30 → Etude



TARIF : Les cartes sont en vente à l'étude (15 € = 10 séances ou 30 € = 20 séances). Règlement par chèque à l'ordre de : "OGEC Ecole Nazareth - St Joseph". Ces cartes resteront sous le contrôle de la surveillante de l'étude.

Cantine

- lieu Nazareth

accès rue hoche

La cantine de l'école est sous la gestion de la Mairie de Châteaubriant. Les réservations et annulations de repas sont à effectuer auprès du service enseignement, de la mairie de Châteaubriant, au **02.40.81.52.25**. (compléter le formulaire inscription-réinscription en Mairie ou téléchargeable sur le site mairie-chateaubriant.fr au plus tard le 8 juillet 2016).

TARIFS REPAS 2016-2017 : non connus à ce jour.

TARIFS REPAS 2015-2016 :

- ❖ Enfants de Châteaubriant : **3,10 € le repas**
- ❖ Enfants Hors Châteaubriant : **4,25 € le repas**

